

**Délibération n° 2014-96 du 4 septembre 2014
portant approbation des projets de recherche
ayant reçu un avis favorable du Comité d'orientation scientifique**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage ;

Vu le Code du sport, notamment son article R. 232-44 ;

Vu l'avis du Comité d'orientation scientifique rendu au cours de sa réunion du 9 avril 2014 ;

Sur le rapport du Conseiller scientifique ;

Décide

Article 1^{er} : Les projets de recherche ayant reçu un avis favorable du Comité d'orientation scientifique lors de la réunion du 9 avril 2014, figurant en annexe à la présente délibération, sont approuvés ainsi que les montants de subventions afférents.

Les projets devront respecter les règles d'ordre éthique.

Article 2 : Le Secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : La présente délibération sera publiée sur le site Internet de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 4 septembre 2014.

Le Président
de l'Agence française de lutte contre le dopage,



Bruno GENEVOIS

Projets ayant reçu un avis favorable du Comité d'orientation scientifique lors de sa réunion du 9 avril 2014

Intitulé de l'étude	Responsable scientifique	Lieu d'accueil	Subvention approuvée	Durée de l'étude
Effets d'une prise de DHEA sur la performance sportive : possibles mécanismes d'action et signature métabolique	Katia COLLOMP	Université Paris Sud - Université d'Orléans	70 000 €	24 mois
Identification de marqueurs cellulaires appréhendables dans le sang circulant, spécifiques de l'utilisation d'activateurs de l'AMPK et de glucocorticoïdes	Rémi MOUNIER	ENS Villeurbanne- Lyon	55 000 €	24 mois
Rôle de l'Apeline dans l'amélioration de la performance du muscle strié squelettique	Fabien PILLARD	Université Paul Sabatier- Toulouse	37 244 €	18 mois